Chapitre 5 : Le rôle de l'Etat dans la vie économique et sociale.

Quels sont les moyens d'action de l'Etat, son financement ?
Définition de l'Etat : Définir l'Etat ne va pas de sois, un certain nombre d'auteurs comme Durkheim à la fin du 19ème siècle écrit que l'Etat « est un des concepts les plus obscures qui soient ». L'Etat intervient dans le domaine économique depuis le 19ème, c'est un des grands secteurs de la comptabilité nationale.

Dans les Années 90 il réalisait rès de 20% de l'investissement en France, et 35% de redistribution des revenus disponibles.

Plusieurs définitions possibles : Juridique, sociologique et économique.
-Juridique : L'Etat est une personne morale qui détient le pouvoir souverain et qui l'exerce grâce a un ensemble d'institutions politiques et administratives.
-Sociologique (Max Weber) : L'Etat est un groupement politique qui dispose du monopole de la contrainte physique légitime \violence légitime. L'Etat c'est l'expression de la rationalité dans le domaine de la politique puisqu'il exerce « une domination légale-rationnelle » dont le mode de fonctionnement est la bureaucratie. Max Weber distingue 3 types de domination légitime de l'Etat :
-La domination traditionnelle, c'est une domination d'un chef légitimé par le caractère sacré de la tradition et fondé donc sur les coutumes.
-La domination charismatique est fondée sur le charisme de celui qui s'impose.
-La domination légale-rationnelle : fondée sur l'autorité impersonnelle de la loi : le président peut avoir cette légitimité en plus de la légitimité charismatique.
L'Etat moderne est caractérisé par la rationalisation administrative et la bureaucratisation.
La bureaucratie caractéristique de nos société est une organisation qui réunis plusieurs caractéristiques : Le pouvoir est fondé sur la compétence et non pas sur la tradition, celui qui l'exerce n'est pas propriétaire de sa fonction et ne peut donc pas la transmettre.
Les méthodes de gestion administratives sont rationnelles et l'exécution des taches est divisé en fonctions spécialisées aux contours bien définis.
La rationalisation de l'Etat est l'aboutissement d'un processus qui se développe à partir du milieu du 18 ème siècle avec la mise en place d'un état de droit, avec une amélioration qualitative de l'organisation administrative, avec la constitution d'un espace politique distinct du domaine religieu (loi de 1905).
-Conception économique aussi de l'Etat.

I) Analyse du rôle et des fonctions de l'Etat.

A) Pour un Etat minimal : des classiques aux néoclassiques

1] Le débat entre mercantilistes et physiocrates.

Mercantilistes en faveur de l'intervention de l'Etat « L'économie est la science des affaires du prince ». Des interventions directes et de façon forte est encouragée par les mercantilistes (colbertisme) pour le développement de l'industrie et la protection du marché national.
Les physiocrates son contre l'intevention de l'Etat « laissez faire laissez passer » : l'Etat perturbe le fonctionnement de l'économie par ses dépenses , ses emprunts

et ses impôts, pour les physiocrates il faut laisser jouer librement les intérêts des agents des marchés pour avoir un équilibre économique.

Les physiocrates ne rejettent pas non plus toutes les formes d'intervention de l'Etat : ils sont en faveur de la protection sociale des individus et en témoigne une citation de Quesnay « L'Etat de la population et de l'emploi sont les principaux objets de gouvernement économique de l'Etat.

2] Les classiques.
Classiques reprennent la pensée physiocratique (Smith) à énoncé les fonctions régaliennes de l'Etat
3] Les néo-classiques
Les néoclassiques reprennent les fondements de la pensée classique sur l'intervention de l'Etat, mais il y a 2 cadres très précis pour lesquels l'Etat peut (doit) intervenir : L' Etat doit remédier aux imperfections du marché, ce qui relativise son caractère optimal : L'Etat également doit assurer un cadre de concurrence en luttant contre les monopoles et en faisant de la déréglementation.

B) La justification de l'intervention par les néo-classiques.

Ce sont les échecs du marché qui expliquent l'intervention de l'Etat en matière économique : l'Etat doit remedier aux failles du marchés (les effets externes et les biens collectifs).
1] Les effets externes du marché
Notion développée dans les années 20 par A.C. Pigou (qui s'est opposé à Keynes) formalisé par la suite par l'américain Meade.
Pigou : 1877-1959 : Economiste enseignant a Cambridge, critique de l'œuvre de Keynes, défend des idées libérales sur la flexibilité du travail. Il a développé une analyse en terme d' « économie du bien être » (son livre s'appelle comme ca, il y justifie l'intervention de l'Etat quand l'optimum social ne coïncide pas nécessairement avec l'optimum privé.
Les agents économiques privés ne prennent en compte dans leurs décisions que leur intérêt alors qu'elles ont des conséquences sur d'autres agents économiques et on doit les prendre en compte si on veut analyser les réactions des agents économiques. Il ya effet externe lorsque l'activité d'un agent à des répercutions sur l'utilité ou le profit d'autres agents économiques sans qu'il y ai de transactions sur le marché. On distingues des effets externes positifs (1er exemple : dans le domaine de la santé, si un individu respecte les règles de l hygiène et se soigne correctement alors il se protège des maladies et limite ainsi la propagation des maladies, qui coutent cher à l Etat 2ème exemple : dans les années 50 Meade prend un producteur de pommes et un apiculteur, l'un a des vergers et l'autre a des ruches et produit du miel, on suppose que pour x raisons les plantations de pommiers sont agrandies pour augmenter la production, se faisant cela provoque une floraison plus importante ce qui permet aux abeilles d'avoir plus de nourriture, si bien que l'augmentation de production de pommes

bénéficie directement et gratuitement à la production de miel) et négatifs (la pollution, nuisances liées à l'activité industrielles qui entraine une désutilité pour les agents).
Ces effets n'étant pas pris en compte, un marché « du droit à polluer » s'est développé aux Etats-Unis pour évaluer les effets externes négatifs : aux USA en 1990 le Clean Air Act est signé, il institue un système de droit à polluer.
Les infrastructures lourdes : toute une série d'investissements qui ne sont pas véritablement rentables, génèrent pourtant des effets externes positifs qui ne sont pas pris en compte, c'est à L'Etat d'intervenir pour financer ces investissement à fort effet externe positif.
2] Les biens collectifs.

Ici l'intervention de l'Etat est justifiée par la nature même des biens que l'on appelle des biens collectifs ou indivisibles.
Biens collectifs : un bien collectif pur est un bien dont l'usage par un agent n'exclut pas l'usage simultané par d'autres agents économiques. Tout bien collectif est dit « non-rival » parce qu'il est utilisable par un grand nombre de personnes et est produit sans cout de production supplémentaire : le coût marginal d'un consommateur supplémentaire = 0. C'est aussi un bien non-exclusif : celui qui utilise ce bien ne peut pas en limiter l'usage à d'autres : on dit que le rationnement par les prix est impossible.
On dit que le marché est sous optimal car tous les agents économiques souhaitent bénéficier de ce bien mais ne révèlent pas cette préférence, ce qu'ils seraient prêts à payer, chaque agent ce comporte alors en passager clandestin (pas de révélation de préférence, pas de demande , et donc pas d'offre). L'Etat va intervenir alors et va financer les biens collectifs et en répartir les coûts par l'impôt.
3] Le fonctionnement concurrentiel des marchés

L'état doit veiller au bon fonctionnement de la concurrence, être anti trust parce que la concurrence constitue la situation la plus favorable pour le consommateur.
Inefficacité du monopole : Stieglitz met en évidence l'inefficacité du monopole : en situation dynamiques, les entreprises en situation de monopole ont des dépenses en R&D de plus en plus faibles : plus il y a de situations concurrentielles, plus la probabilité d'innovations est grande.

La politique américaine de la fin du 19ème siècle (Sherman, Clayton Act).

1980-1990 Assouplissement des thèses de la doctrine néolibérale : approche qui consiste à considérer les aspects positifs et négatifs de la croissance externe : la coopération entre entreprises produit des effets positifs en termes d'éfficacité pour l'entreprise et le consommateur.
CEE : législation pour maintenir une concurrence radicale entre les entreprises.

4] L'évolution de l'intervention de l'Etat :
Les économistes, plutôt que de « lutter contre les monopoles » pour maintenir le processus concurrentiel, préfèrent la « déréglementation » (Stieglitz et Baumol) en avançant 2 facteurs : le premier « la concurrence ne tue pas la concurrence » :

un monopole est toujours transitoire parce que les entreprises rattrapent toujours à terme l'entreprise la plus innovante. Les mécanismes du marché parviennent toujours à rétablir la concurrence.

Les entreprises dominantes sur les marchés sont les plus efficaces en matière économique : la concentration industrielle à toujours une dimension positive qu'il faut prendre en compte, pourquoi pénaliser une entreprise qui réussi mieux que ses concurrentes ?
La solution pour les économistes de l'école de Chicago, c'est de déréglementer et cela passe par la suppression de tous les obstacles à l'entrée de nouvelles firmes sur les marchés. C'est ce qu'on appelle la théorie des marchés contestables : Une firme qui est seule sur un marché n'a pas forcément un pouvoir de monopole car l'intensité de la concurrence sur un marché ne dépend pas forcément du nombre de firmes qui sont présentent sur ce marché -> pour qu'une firme soit vraiment en situation de monopole, il faut qu'elle ne soit pas menacée par l'entrée de nouvelles firmes sur son marché. S'il y a des barrières à l'entrée, elle peut vraiment se comporter comme en situation de monopole et vendre ses produits plus chers.
Tout dépend de l'existence ou non de barrières à l'entrée :
Le caractère plus ou moins concurrentiel des marchés dépend du nombre de concurrents potentiels sur le marché, l'Etat doit alors veiller a ce qu'il n y ai pas de barrières à l'entrée ?

L'Etat peut et doit ouvrir un certain nombre de monopoles publics à la concurrence par le biais de la privatisation sur le marché. Ceci étant, dans certains cas il est justifier que l'Etat soit en situation de monopoles sur certains marchés, ce sont les « Monopoles naturels » qui en soit ne sont pas condamnables.

C] Pour une intervention de l'Etat.
1) L'analyse marxiste

Pour les marxistes, l'Etat n'est pas une institution neutre, au contraire l'Etat prend en charge la défense des intérêts particuliers d'une classe (capitaliste) mais les capitalistes utilisent l'Etat comme un moyen pour dominer la clase ouvrière.

Quel rôle joue t il dans cette vision conflictuelle de la société ? L'Etat vise à limiter la fameuse baisse tendancielle des taux de profits.
2) L'analyse keynésienne
L'Etat a pour tache de mettre en place les politiques économiques. Qui sont susceptibles de lutter contre le sous-emploi durable, et l'Etat à a remplacer les défaillances de la main invisible.

II) Le poids et l'action de l'Etat.

A) Les moyens d'action.
Jusqu'aux années 30, on avait du budget de l'état une conception très

juridique, il était considéré comme l'acte officiel par lequel la puissance publique dispose de moyens et est autorisée à engager des dépenses et ce dans une enveloppe déterminée. Or à partir de l'établissement du Budget en 1926 par Poincaré ne sera plus une simple démarche administrative : il va utiliser son budget pour assainir l'économie et redonner une valeur extérieure au franc : le budget devient un moyen d'action économique, surtout depuis la crise de 1929. Puis à partir de 1930 Keynes montre que le budget peut être utilisé comme un moyen de relance économique.

B)

1. Le budget

C'est la loi de finance, principale document budgétaire qui prévoit pour l'année civile à venir l'ensemble des recettes et des dépenses relevant des administrations centrales publiques (pièce maitresse des finances publiques).Depuis 2006 le projet de budget est présenté en version « Lolf » : on présente le budget différemment : autrefois il était présenté par ministère et par type de dépense, depuis cette réforme on présente le budget par « politique publique » : les politiques de l'emploi, de la sécurité, de la justice, défense…

On distingue la loi de finance initiale de la loi de finance rectificative : initiale : votée par les chambres parlementaires. En cous d'année il peut y avoir des dépenses exceptionnelles, elles font l'objet d'une loi de finance rectificative.

La loi de finance repose sur 3 grands principes intangibles :

-L'annualité (dépenses et recettes portent sur une durée de 1 an, sauf dans le cas des autorisations de programmes (défense) qui sont des documents permettant de prévoir et d'étaler la réalisation de certaines opérations sur plusieurs années.), l'universalité (aucune recette n'est affectée d'avance à telle ou telle dépense particulière) et unité (toutes les dépenses et les recettes figurent dans un même document comptable : le budget de l'Etat).

C) Le contenu du Budget

On distingue dans le budget de l'Etat les opérations à caractère définitif et à caractère temporel. Les opérations à caractère définitif ce sont les dépenses et les recettes qui ne donnent pas lieu à un remboursement ultérieur, généralement la partie la plus importante du budget de l'Etat. Les opérations à caractère temporel sont les avances et les prêts effectués par l'Etat et qui donnent lieu à un remboursement ultérieur.

Le budget est divisé en 3 grands groupes : Les dépenses et les recettes du budget général, les opérations des comptes spéciaux du trésor, les opérations du budget annexes.

-Les opérations des comptes spéciaux du trésor : 2 catégories : les comptes d'affectation spéciale permettent d'affecter certaines recettes à certaines dépenses particulières : exemple il existe un fond spécial

d’investissement routier qui s’occupe des infrastructures routières, et est alimenté en partie par la TIPP sur les produits pétroliers. A côté on a les comptes de prêts : ce sont des prêts accordés pour une durée supérieure à 4 ans (Prêts aux HLM).
-Les budgets annexes sont gérés par les services qui ont un statu particulier impersonnel propre et une autonomie financière relative. Ex : le service monnaie et médailles, service particulier de l’Etat. + Archives Nationales…
Ce qui est important c’est que ces organismes des budgets annexes doivent équilibrer leurs budgets car l’ensemble de leurs ressources doivent couvrir l’ensemble de leurs dépenses.

-> Budgets annexes =15% des opérations du budget de l’Etat.
->Les opérations des budgets généraux eux représentent 75% des opérations du budget.

- Les recettes fiscales du budget général sont constituées à 90% du produit des impôts que perçoit l’Etat, les 10% autres (non fiscales) proviennent de natures très diverses (vente de bois des forêts de l’Etat, Jeux, Loterie).
On distingue les impôts directs et indirects. Globalement les impôts directs produisent 40% des recettes fiscales de l’Etat et les indirects 60%
Les impôts directs dépendent de l’assiette personnelle de chaque individus :
L’IRPP (Impôts sur les revenus de personnes physiques) crée en 1914 par un amendement Caillaux à la loi de finance de l’époque : Il était destiné à financer l’effort de guerre et fût augmenté en 1917. Il a plusieurs « tranches d’impositions ». Il représente 15 à 16% des impôts directs.
L’IS : L’impôt sur les sociétés : très concentré (grandes entreprises qui payent les 2\3) : 36% des impôts directs mais sa part diminue.
L’ISF : Crée en 1982 : Taux progressif puisqu’il démarre à 720 000 euros de patrimoine : impôt symbolique qui rapporte peu, payé par -1% des foyers fiscaux. Impôt très concentré car assujettie au prix de l’immobilier.
La CSG : Contribution sociale généralisée : elle entre dans les impôts directs mais ne figure pas dans le budget de l’Etat car son produit est affecté. Crée Par Michel Rocard en 1991 pour financer le déficit lié aux dépenses de protection sociales. Impôts à, l’inverse des 3 précédant, proportionnel et identique sur les revenus du travail et du patrimoine.

Au départ le taux de CSG était de 1,1% aujourd’hui il est de 7,7 %

Le Rds (since 1996): Remboursement de la dette sociale : assis sur l’ensemble du revenu et est utilisé pour combler les déficits sociaux (0,5% du revenu).

Les impôts indirects sont prélevés sur les échanges et les transactions qui sont faites entre les agents économiques, ils rapportent davantage que les

impôts directs :
la TVA : 47% des impôts indirects, crée en 1954 et généralisée en 1968 : c'est le consommateur final qui la paye. Tva de 19,6% sur l ensemble des services et tabac, TVA de 5 ,5 % sur l'alimentaire, et TVA 2,1% sur les produits pharmaceutiques.
La TIPP : les taxes intérieures sur le produit pétrolier.
+Les droits de douanes, taxes sur alcools et tabac, enregistrement des timbres.

-Les dépenses du budget général étaient présentées par ministères.
Chiffre : Le premier poste en termes de dépenses est l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, représentaient 22,6% du budget de l'Etat en 2002.
La défense nationale absorbe 16,6%, La dette publique représente 13,5% du budget général.

Le travail, l'emploi et les formations professionnelles : 6,1% ; Equipements, transports et tourisme : 5,8% ; L'intérieur : 5,4% ; Affaires sociales santé et villes 4,2%.
Les 25% sont restants sont d'autres dépenses (justice, l'aménagement du territoire…).

Le rapprochement des dépenses et des recettes donne lieu lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes à la mise en évidence d'un déficit budgétaire.
Le déficit budgétaire peut-être financé de 3 façons :
-Financement monétaire du déficit (faire tourner la planche à billets)
-L'emprunt qui alimente la dette de l'Etat et la dette publique (ensemble des emprunts contractés par l'Etat, obligations... sous différentes formes).
Le remboursement des emprunts ne figure pas dans le budget de l'Etat, c'est le service de la dette publique qui y parait : l'Etat paye les intérêts qui courent sur la dette.
On considère le service de la dette comme une dépense de l'Etat et c'est pour ca qu'il apparaît dans comptes de l'Etat.
-Les avances de la banque centrale : l'Etat peut s'adresser directement à elle pour obtenir un crédit.

2) Le budget comme moyen d'intervention de l'Etat

Il y a 3 types d'actions que l'Etat peut mener par l'intermédiaire du budget

-Action grâce au solde budgétaire :
NB : évolution du solde Budgétaire : des années 50 à la crise, la tendance

est à l'équilibre budgétaire, depuis la crise et les années 80, le solde budgétaire est en déficit : en 1980 il est de -1,1 % du PIB, en 1992 il est de -1,9% du PIB, en 1996 -4,2% du PIB, en 2004 -2% du PIB.
La France n'est pas le seul grand pays à être confronté à un accroissement de son déficit budgétaire : 1990's USA : -4,4%, UK -7 ; 7 %, Allemagne -4,5% et Japon -2,5%. Amélioration depuis les années 2000.
La conséquence est que l'accumulation des déficits budgétaires et leur financement par l'emprunt à entrainé une augmentation continue de la dette publique (Etats + régimes spéciaux + collectivités locales) : exemple en France la dette publique en 1984 s'élève à 44,8% ; en 1993 56,8%, en 2000 57,4% et en 2005 66,6% du PIB.

Depuis 15 ans, les déficits budgétaires font l'objet de critiques et les principales critiques porte sur le phénomène des effets d'évictions : L'alourdissement de la dette publique à comme conséquence un détournement des capacités de financements du privé vers le publique. Un accroissement des dépenses publiques entraine une diminution des dépenses privées.
Les néoclassiques distinguent 2 effets d'éviction : par la fiscalité, lorsque l'Etat augmente les taux d'imposition alors les ménages diminuent leurs dépenses d'un montant équivalent. Et par l'emprunt publique : soit un effet d'éviction indirect, Friedman montre que si l'Etat relance l'activité économique en augmentant les dépenses budgétaires financées par l'emprunt alors l'Etat augmente les taux d'intérêts sur les marchés financiers ce qui freine l'investissement privé d'un montant équivalent à la relance économique. Soit un effet d'éviction direct : Barreau montre que si l'Etat emprunte pour relancer l'activité économique, les agents économiques savent qu'a terme les taux d'impositions augmenteront pour rembourser l'emprunt initial, ils vont donc augmenter leur épargne pour pouvoir financer leurs impôts futurs. Donc la relance économique voulue au départ est contrecarrée par les anticipations rationnelles des agents qui raisonnent de façon inter-temporelle et intergénérationnelle : les ménages vont épargner plus pour léguer un même héritage à leur descendance. L'effet d'éviction direct est aussi appelé « théorème d'équivalence entre emprunt et impôt).

A partir de test empiriques, sur les comportements des ménages, on se rend compte que les ménages profitent plus de la relance économique pour consommer plus plutôt que d'épargner.

-Action par les dépenses publiques : CF KEYNES !

-Action par la fiscalité : à la différence des dépenses publiques qui constituent une option directe, la fiscalité est de davantage de nature incitative : l'Etat va moduler les taux d'impositions pour encourager soit la consommation, soit l'investissement, la production.
On peut agir par fiscalité directe ou indirecte.

Par la fiscalité directe : on baisse les taux d'impositions maximums, à limiter la progressivité de l'impôt et à exonérer d'impôts les revenus les plus faibles.

Par la fiscalité indirecte : variation des taux de TVA, cela peut modifier les conditions de concurrence internationale, les prix internationaux.
Efficacité de la politique fiscale ? : CF la courbe de Laffer.

D.L'intervention de l'Etat en question
Une tendance séculaire à la croissance des dépenses des états : la loi de Wagner.
La loi de Wagner : la croissance de l'intervention de l'Etat avait été prévue par Wagner (1835 – 1917) c'est lui qui a établit dans « fondements d'économie politique » paru en 1865 une relation de causalité entre l'intervention de l'Etat et niveau de développement économique d'un pays : « Plus la société se civilise, plus l'Etat est dispendieux ». L'action publique est appelée à se renforcer au fur et a mesure d'une civilisation : plus un pays se développe, plus l'intervention de l'Etat est nécessaire car il y a une demande croissante de services publiques de plus en plus diversifiés et étendus.
La concentration en entreprises nécessite le contrôle par l'Etat des monopoles -> législation anti-trust qui développe une intervention de l'Etat.

2) La mise en évidence du phénomène.
L'indicateur le plus utilisé pour mettre en évidence la loi de Wagner c'est l'accroissement de la part des dépenses des administrations publiques par rapport au PIB. Les statistiques depuis la fin du 19ème montrent cette augmentation des dépenses publiques, c'est ce que l'on appel des effets cliquets : il y a en fonction des périodes, des seuils à partir desquels il y a une irréversibilité des dépenses publiques.
1890 : les DP représentent 8,9% du PNB
1929 :24%
1950 : 40 %
1968 : 42%

3) Analyses

*Peacock et Wisemann vont travailler sur la croissance des dépenses publiques aux USA et vont tenter de les expliquer par les « effets de déplacement » analyse faite pour le Royaume Unis dans les années 60.
Effets de déplacement : il existe une rigidité à la baisse des dépenses du secteur public après des périodes de guerres ou de crise économique, qui

accroit le rôle de l'Etat , qui ne revient pas en arrière sur les dépenses : il y a une sorte d'accoutumance des gouvernements et des populations à un certain niveau de dépense publique (croissant toujours). La réorientation des dépenses de l'armement vers d'autres secteurs par l'Etat (financement de la reconstruction, réparations, pensions), ces réorientations sont légitimes selon le peuple.
De plus une tolérance fiscale de la population face à l'imposition se développe, elle permet de maintenir un niveau de dépense élevé.

- André et Delorme dans « L'Etat économie » publié en 83, montrent l'intervention de l'Etat qui a évolué vers « la forme dépense » ce qui s'explique par la croissance du rôle de l'Etat dans la vie économique.
  AU 19ème siècle, l'Etat est dit « circonscrit » assure ses fonctions régaliennes. Au 20ème siècle ont dit que l'Etat est « inséré » et passe des compromis institutionnalisé, c a dire que l'Etat va négocier des accords avec différents groupes sociaux (Salaires, éducation, sécurité sociale). Cela entraine de nouvelles dépenses.

- L'école des publics choices, développé aux USA dans les années 80, plutôt libérale, dont les figures sont Buchanan, Tullack et Coase vont apporter une nouvelle conception de l'Etat. Leur principale hypothèse est qu'il est possible d'utiliser le comportement rationnel des individus à d'autres relations que des échanges marchands (exportation de la rationalité micro-économique vers des secteurs non-marchand)
  Buchanan développe une théorie du marché politique ainsi que conception bureaucratique qui révèle une implication importante de l'Etat dans la politique économique -> critique de l'omniprésence de l'Etat.
  L'école des choix publics va réexaminer les défaillances du marché, et va montrer que l'Etat n'est pas forcément plus efficace lorsqu'il produit à la place du marché : le marché est certes imparfait, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut croire en une intervention accrue de l'Etat.
  Inversement de la fable des abeilles par Buchanan pour montrer les vertus du privé et les vices du public.
  Des économistes français (Henry Lepage) ont montré que les dépenses sociales augmentent de plus en plus dans les dépenses publiques parce que la lutte contre les inégalités socioéconomique et contre la pauvreté est devenue un bien collectif au même titre que La justice, la police. Une seule institution peu user de son pouvoir pour luter contre les inégalités : c'est l'Etat. Selon Buchanan, les hommes politiques sont des homos-économicus, ils e

vont pas rechercher l'intérêt général mais leur propre intérêt pour se faire réélire : ils vont satisfaire des groupes de pression pour garantir leur élection et dont un marchandage parlementaire s'opère. Buchanan fait une typologie politique pour montrer qu'il existe 3 sortes d'hommes : Les idéologues (ceux qui veulent le bien être de la population, mais sont prêts à tout pour arriver à leurs fins, notamment une augmentation des dépenses publiques considérable), les Mégalomanes (Aiment le pouvoir par-dessus tout et vont tout faire pour satisfaire leur électorat) et les Profiteurs (profitent des dépenses publiques à des fins d'enrichissement personnelles). A cela il ajoute les fonctionnaires qui bénéficient de « rentes de situation » puisque leurs salaires échappent aux règles de la concurrence, leur but et de faire augmenter les dotations budgétaires dont ils disposent.

- 4ème analyse de Baumol (fin des années 60) est de nature plus économique car il classe les composantes économiques en 2 types : celles qui bénéficient d'un progrès technique élevé, elles entrainent une augmentation de la productivité du travail ; à côté il y en a qui sont à l'abri de a concurrence, ou il y a peu d'incitation a être compétitif et il y a donc stagnation sur les marchés. L'évolution des salaires se fixant sur la croissance de productivité du premier groupe d'activité, les 2nd disposent d'une augmentation non justifiée. De plus il y a une demande croissante des populations en termes d'équipements collectifs et de transports, or pour Baumol le secteur des équipements collectifs appartiennent à la catégorie des faibles gains de productivité.

- Classification des activités publiques faite en 1959 par Musgrave, en 3 « bureaux » : le 1er bureau est celui de l'affectation ou de l'allocation des ressources économiques : l'Etat va intervenir pour produire les services non-marchand dont a besoin la collectivité. Le 2ème bureau est celui de la redistribution : l'Etat est un Etat financier, il opère les prélèvements pour redistribuer par transfert, afin de garantir un minimum de consommation de chacun. Le 3ème Bureau : la régulation, l'Etat réglemente la vie économique, met en place une politique économique.

C] Etat providence : crise ou mutation ?

Intro : La montée des dépenses publiques entraine une croissance des prélèvements obligatoires, sachant qu'ils représentent la somme des impôts + cotisations sociales. Les avantages retirés de l'intervention de l'Etat justifient ils le niveau des prélèvements ?
1950 : PO = 25% du PIB
1990 : PO = 43-44% du PIB

2006 : PO=45% du PIB.
Le détail de l'évolution des PO entraîne impôts et cotisations sociales on se rend compte que les 2\3 des PO s'expliquent par le développement de la redistribution et du social et non pas par un rôle accrue de L'Etat dans l'activité économique.
La croissance des PO + la réduction de l'efficacité des politiques économiques (surtout les po keynésiennes des années 80) ont entrainé une diffusion plus favorable des idées du libéralisme économique dont un des précurseurs est Von Hayek.

1) Le libéralisme de Von Hayek
Présentation : Economiste autrichien 1899-1992 : il fait partie de l'école de vienne est s'est beaucoup opposé à Keynes et à ses politiques. Dans les Années 50 il part au Etats-Unis pour trouver un terrain plus propice à la pensée libérale. Il va recevoir en 1974 le prix Nobel économique pour ses travaux sur les cycles ainsi que sur l'interdépendance entre le phénomène social, économique, politique et institutionnel.
1936 « Prix et Productions » 1946 « La route de la servitude » 1978 « Droit, législation et libertés. »

Il réfléchit sur les principes d'une société libre qui repose sur l'initiative individuelle : Le calcul économique efficace est impossible dans les économies planifiées, seule l'économie de marché est un calcul économique efficace. La liberté est nécessaire au système économique car permet de libérer les énergies créatrices, les impulsions individuelles, et va critiquer les entraves au libre fonctionnement des marchés tels que les syndicats.

2) Les dysfonctionnements de l'Etat.
Un certain nombre d'auteurs ont critiqué l'action de l'Etat en observant les dysfonctionnements : Rosan Vallon publie en 1981 « la crise de l'Etat providence », ainsi que Alain Minc qui publie en 1987 « La machine égalitaire ». Pour ces auteurs, l'Etat est confronté a une triple crise : financière, de légitimité et d'efficacité ».

Crise financière : pour Rosan Vallon cette crise de solvabilité a commencé à se manifester dans les années 70, c'est en 1977 que pour la première il y a un déficit important des comptes de la sécurité sociale, et la mise en place du premier plan d'urgence pour sauver la sécu. Cette crise est devenue structurelle et récurrente, il y a à la fois un accroissement continu des dépenses médicales liées au vieillissent démographique et une réduction des recettes ca le chômage a diminué les capacités de recettes.
Crise de légitimité : pendant la période des 30 glorieuses, l'intervention de l'Etat est ressentie comme nécessaire et légitime, ainsi que les aides concernant l'agriculture. Le contexte de croissance ayant changé, la réduction des moyens de financement pour cette solidarité ont diminué, la

recherche de l'égalité devient de plus en plus illusoire et on montre que la valeur égalité est en crise, n'est plus légitime pour 4 raisons :

-La demande sociale d'Etat se tourne de plus en plus vers des impératifs liés à la sécurité en milieu urbain.

- La financement de l'Etat providence est assuré par un nombre décroissant de contribuables et donc la question : jusqu'à quel point peut on accroitre l effort fiscal imposé au contribuable pour permettre a tous d'accéder à des consommations collectives toujours plus nombreuses et plus onéreuses ?

-La baisse des inégalités apparait comme moins légitime en temps de crise.
-L'évolution de la société la rendue plus hétérogène en matières de services et de qualifications, et on dit segmentée en diverses catégories sociales, dont chacun en période de crise tente de se placer sur le segment le plus favorable. La valeur solidarité s'estompe comme la valeur égalité, situation idéale impossible à atteindre.
Il faut plutôt rechercher des situations d'équité.

La recherche de l'équité, développée par Rawls qui publie en 71 « Théories de justices ». L'équité est une norme « éthico-logique » qui combine le principe d'efficacité et le principe de différence.
Le principe d'efficacité : La distribution d'un stock de biens entre certains individus est efficace s'il n'existe aucun autre mode de distribution qui améliore la situation d'au moins 1 de ces individus sans désavantager les autres. Ce principe renvoi à l'optimum de Pareto.

L'optimum de Pareto : fondement de l'idée libérale et de l'efficacité, les membres d'une société ou collectivité ont un maximum d'utilité lorsqu'il est impossible de trouver un moyen de s'éloigner de la position initiale : un petit déplacement à partir de la situation initiale peut avoir comme effet d'augmenter l'utilité de certains individus et de baisser celle des autres. Il faut éviter ce type de situation, l'optimum est une situation d'unanimité car on ne peut pas en bouger sans que cela avantage les uns et désavantage les autres.

En matière économique, la recherche de l'équité consiste à dire qu'il faut doter les gens des mêmes chances et des mêmes droits pour que la justice sociale soit assurée. C'est la « Justice distributive » : Pour Rolls il faut procéder à une distribution de biens primaires (droits et libertés, revenus et richesse, les pouvoirs et les chances). Il vaut donc mieux distribuer au départ que de redistribuer en permanence de manière inefficace tel que l'a montré l'Etat providence.
En théorie certains auteurs disent qu'on peut remplacer l'Etat providence par la Justice Distributive.

Rawls travaille aussi sur l'action de l'Etat : il met en évidence 2 types d'actions : les actions qui éliminent les inégalités au bénéfice de tous, (celles-ci doivent être

recherchées et assurées par l'Etat). A côté il ya des actions qui peuvent entrainer des inégalités mais ces inégalités sont justifiées car elles peuvent être source de croissance économique et peuvent jouer le rôle de levier de la croissance économique. « Les inégalités économiques et sociales seront réglées de telle sorte qu'elles seront à l'avantage de tous, et prioritairement des plus défavorisés. »
-> Les inégalités peuvent être légitimés, nécessaires car elles permettent de développer des incitations à produire plus de biens et de services si bien qu'au final, la situation du plus défavorisé s'en trouve amélioré.
Pour ceux qui se réclament de l' équité plutôt que de l'égalité, il faut une égalité des chances avec des positions ouvertes à tous, et cette égalité des chances doit être conjugué avec les différences admissibles, les inégalités qui profitent à tous.

3) L'Etat est confronté à une crise d'efficacité.
Rosan Vallon : dans quelle mesure l'Etat n'est il pas confronté à une sorte de rendement décroissant des dépenses publiques ? OUI
Au fur et à mesure que l'Etat met en place des actions, cela entraine des dépenses de fonctionnement qui ensuite deviennent des dépenses durables et vont peser sur les finances de l'Etat.
Alain Minc : dans « la machine égalitaire » il montre par 2 exemples, l'inefficacité des dépenses de l'Etat : dans le domaine des salaires, il montre que l'établissement du SMIC entraine une aggravation des coûts salariaux, et donc du chômage. Le Smic génère des effets pervers non-voulus qui de fait accroissent les inégalités que l'on voulait combattre au départ. Dans le domaine de l'éducation et de l'école, l'idée est de dire que l'école au lieu de réduire les inégalités sociales, l' école reproduit les inégalités sociales : l'idée c'est que les CSP les plus aisées au point de vu culturel et économique utilisent au mieux l'ensemble des services du système éducatif parce qu'elles utilisent de façon optimale les filaires les plus discriminantes pour pouvoir s'assurer les positions sociales les plus élevées. *

Intervention de l'Etat ? critiques nombreuses face à l'action de l'Etat, ceci étant l'intervention de l'Etat reste une caractéristique des pays Européens.

4) Contre le « trop » d'Etat.
Les interventions de l'Etat sont nocives pour l'économie, les monétaristes et les théoriciens de l'offre remettent en cause alors l'Etat.

Monétaristes : (Friedman, etc) Le mal absolu est l'inflation car il perturbe les anticipations des agents, de plus l'inflation nuit à la compétitivité des entreprises. C'est pour ces 2 raisons qu'il faut éviter l'inflation à tout prix : les actions de l'Etat sont par nature inflationnistes. Une politique de relance de la demande par exemple implique des tensions inflationnistes puisque les agents économiques vont anticiper l'inflation et vont alors demander une augmentation de salaire afin de préserver leur pouvoir d'achat. Les comportements des agents rationnels vont contrecarrer toutes les politiques économiques basées sur la demande.
Lorsque l'Etat met en place une politique économique, financé par le déficit

budgétaire lui-même financé par le crédit, cela entraine de l'inflation à cause d'une hausse des taux d'intérêts sur les marchés.

Théoriciens de l'offre : Laffaire et A.Gilder. Pour les théoriciens de l'offre, courant des années 70 aux USA qui se réclament de Jean Baptiste Say. Pour eux le moteur de la croissance est l'offre et donc l'investissement et pas la demande.
Laffaire : au-delà d'un certain seuil, tout alourdissement du seuil d'imposition provoque paradoxalement une baisse du montant total des recettes fiscales.
« Trop d'impôts tue l'impôt. »

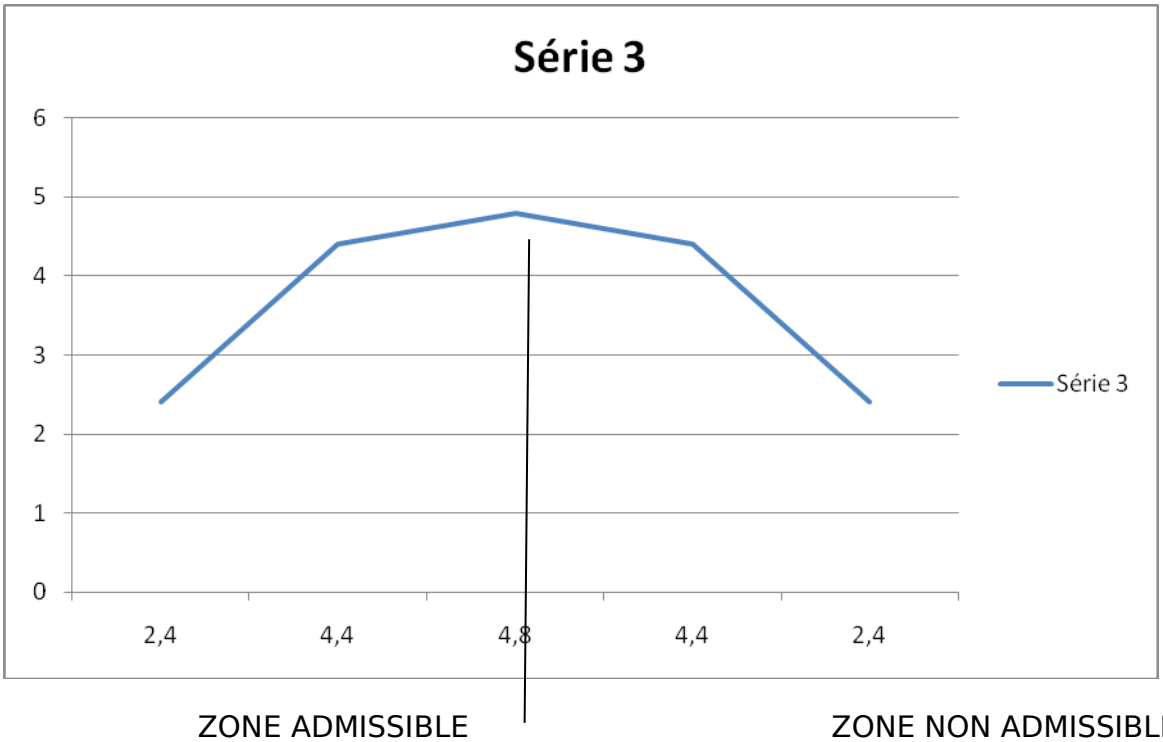

ZONE ADMISSIBLE ZONE NON ADMISSIBLE

Abscisse : Taux d'imposition
Ordonné : Recettes fiscales

Rattraper la courbe de Laffaire : La croissance de T (Taux d'imposition) a un double effet pour les ménage dans l'arbitrage qu'ils font entre travail et loisir. Il peut y avoir un effet de substitution : si T augmente, alors le revenu disponible du ménage augmente, ce qui signifie que le travail est pénalisé, ce qui incite les ménages à baisser son temps de travail et à augmenter les loisirs. Si T augmente, le revenu disponible diminue mais ceci peut inciter les ménages à travailler plus pour retrouver son niveau de consommation initial. L'offre totale de travail résulte de ces 2 effets contraires.
L'ensemble des pays industrialisés se trouvent n Zone Non Admissible.
Laffaire reprend en faite une idée d'A. Smith dans la RDN : « Des impôts lourds, parfois en diminuant la consommation de produits taxés, parfois en encourageant la fraude, engendre souvent des recettes fiscales plus faibles que celles qui auraient pu être obtenues avec des taux plus modestes ».

->Justice fiscale ? Taux optimal ?

Conclusion : Forte critique de l'intervention de l'Etat. Rosan Vallon : dans la crise de l'Etat providence « L'Etat providence se trouve dans une impasse financière, sont efficacité économique et sociale baisse et son développement est contrarié par certaines mutations structurelles » .